



**2025-2026**

# Document pour les parents

**\* Dans votre complétion du document, il importe de prendre en compte l'intimidation et la violence de façon général, les violences à caractère sexuel, ainsi que celles basées sur des motifs liés notamment à la couleur et à l'origine ethnique ou nationale.**

LIP, art. 75.1.

Un document expliquant le plan de lutte contre l'intimidation et la violence est distribué aux parents

Pour l'élaboration du présent document, veuillez-vous référer aux éléments présentés dans votre plan de lutte.

Inspiré des travaux de l'équipe CVI du MEQ, 2023

## À notre école - Portrait de la situation

- 88 % des élèves se sentent en sécurité dans notre école
- Le niveau de bien-être des élèves se situe en moyenne à 90 %
- 70 % des élèves ont mentionné qu'ils ont été insultés ou traité de nom par leurs pairs.

## Nos priorités, nos moyens et nos actions

1. Assurer une surveillance active dans les corridors et la cour d'école.
2. Poursuivre un partenariat entre l'école et le milieu familial.
3. Enseigner explicitement les attentes en lien avec le code de vie.



### Définition – Violence <sup>1</sup>

Toute **MANIFESTATION DE FORCE**, de forme verbale, écrite, physique, psychologique ou sexuelle, exercée intentionnellement contre une personne, ayant pour effet d'engendrer des **sentiments de détresse**, de la léser, de la blesser ou de l'opprimer en s'attaquant à son intégrité ou à son bien-être psychologique ou physique, à ses droits ou à ses biens.



### Définition – Intimidation <sup>2</sup>

Tout comportement, parole, acte ou geste délibéré ou non à **CARACTÈRE RÉPÉTITIF**, exprimé directement ou indirectement, y compris dans le cyberspace, dans un contexte caractérisé par **l'inégalité des rapports de force** entre les personnes concernées, ayant pour effet d'engendrer des **sentiments de détresse** et de léser, blesser, opprimer ou ostraciser.

### Définition – Conflit

Le conflit est un désaccord ou une mésentente entre deux ou plusieurs personnes qui ne partagent pas le même point de vue ou parce que leurs intérêts s'opposent. Le conflit peut entraîner des gestes de violence. Les conflits sont nécessaires pour apprendre, ils font partie de la vie. Ils peuvent se régler soit par la négociation, soit par la médiation. L'intimidation n'est pas un conflit, c'est une agression.

### Définition - Violence à caractère sexuel <sup>3</sup>

Toute forme de violence commise par le biais de pratiques sexuelles ou en ciblant la sexualité, dont l'agression sexuelle. Cette notion s'entend également de toute autre inconduite qui se manifeste notamment par des gestes, paroles, comportements ou attitudes à connotation sexuelle non désirés, incluant celle relative aux diversités sexuelles ou de genre, exprimés directement ou indirectement, y compris par un moyen technologique.

## Définition – Intimidation ou violence basée sur des motifs liés notamment à la couleur et à l'origine ethnique ou nationale

L'intimidation ou violence basée sur des motifs liés notamment à la couleur et à l'origine ethnique ou nationale incluant l'ensemble des éléments présentés dans les définitions ci-dessus. Cependant, elles se distinguent quant au fait qu'elles sont explicitement liées à la couleur, à l'origine ethnique ou nationale des personnes qui les subissent.

\*Définition tirée des réflexions de l'équipe régionale d'agentes pivots.

<sup>1</sup> Loi sur l'instruction publique

<sup>2</sup> Loi sur l'instruction publique

<sup>3</sup> Loi visant à prévenir et à combattre les violences à caractère sexuel dans les établissements d'enseignement supérieur



## Actions à prendre lors d'une situation

1. Dénoncer la situation;
2. Intervention de l'adulte sur la situation;
3. Application des mesures de soutien et d'encadrement des élèves concernés;
4. Communication aux parents.

## Mesures de soutien ou d'encadrement

- Communication aux parents;
- Mise en place d'un filet de sécurité et implication des parents;
- Application des mesures d'aide en fonction des besoins et de la gravité de la situation;
- Suivi par les éducatrices spécialisées et par le professionnel pivot.

## Sanctions disciplinaires applicables

Les sanctions disciplinaires ou conséquences éducatives sont établies pour chaque situation en fonction de la gravité ou du caractère répétitif. D'autres facteurs tels que la durée, la fréquence, la constance, l'intensité et la légalité doivent être pris en compte avant d'établir une sanction disciplinaire appropriée. L'évaluation de chaque situation est donc incontournable avant de choisir la sanction.

### Modalités applicables pour effectuer un signalement ou une plainte

« Tout parent ou élève peut effectuer un signalement ou formuler une plainte concernant un acte de violence à caractère sexuel au protecteur régional de l'élève. Il est possible pour une personne insatisfaite du suivi donné à une plainte, faite auprès de l'établissement, de se prévaloir de la procédure de traitement des plaintes prévue par la Loi sur le protecteur national de l'élève (2022, chapitre 17). »

### Suivi donné à tout signalement ou plainte

Un suivi sera réalisé par la direction après toutes plaintes ou tous signalements de la part d'un élève ou d'un parent dans le respect de la confidentialité.

- Les informations seront consignées;
- Des mesures de soutien et d'encadrement seront réalisées.

Numéro de résolution pour l'évaluation des résultats par le Conseil d'établissement  
CE-2025-06.1

Signature de la direction